



District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>

Bulletin Officiel n° 29

du Jeudi 3 Juin 2021



OUVERTURE TELEPHONIQUE DU SECRETARIAT DU DISTRICT

Le secrétariat du District reste fermé à l'accueil du public.

Pendant le mois de Juin, le secrétariat est joignable uniquement au téléphone les mardis et jeudis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00 et par mail à **district@ain.fff.fr**

En cas d'urgence, envoyer un mail à M. MALIN Joël, président du District : jmalin@ain.fff.fr

Merci de votre compréhension.



L'Assemblée Générale du District de l'Ain initialement prévue le 25 Juin est reportée au

Samedi matin 3 Juillet 2021 à CHEVROUX

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 et U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

RAPPEL !

21.3) Obligation concernant les équipes de jeunes

21.3.1 Obligation des clubs de District évoluant en D1 et D2 au niveau des équipes de jeunes :

D1 : 2 équipes de jeunes dont au moins une à onze, la deuxième pouvant être une équipe à 8

D2 : A minima deux équipes de foot à 8

Pour être prises en compte, les équipes devront terminer le championnat.

Lorsque plusieurs clubs ont procédé à une entente ou un groupement de clubs :

- * Ce regroupement doit comporter le nombre d'équipes jeunes correspondant à l'addition des obligations de ces clubs.
- * Les clubs soumis à obligation doivent fournir un ratio suffisant de licenciés par rapport au nombre de clubs engagés dans l'entente ou le groupement avec un minimum de licenciés pour constituer seuls deux équipes.

Le Comité de Direction du District se réserve le droit d'accorder des dérogations aux clubs qui auront créé des clubs ou groupements de clubs gérant des équipes de jeunes ou des ententes sous réserve qu'elles soient gérées par les clubs soumis à obligation.

En cas d'infraction la première saison, l'équipe bénéficiera d'une dérogation.

La deuxième saison consécutive, l'équipe concernée du club sera rétrogradée au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à sa situation sportive à l'issue de ladite saison.

Audition du 29 Mai 2021

**Compte-rendu de la convocation du
Samedi 29 Mai 2021 à 10 H 30**

Référence Dossier :

Match n° 22925335 : AMBERIEU FC 1 / LAGNIEU 1 – U15 D2 poule B – du 11/10/2020

Membres présents de la Commission des Règlements :

François PELLET, Jean-Paul BACONNET, Patrick VERNAY, Raul GUTIERREZ

Excusé : Maurice DELIANCE

Personnes convoquées :

- BOURHAN GALARRAGA Isaac (licence n° 258541393), arbitre de la rencontre

Pour le club d'Ambérieu FC

Présents :

- BOZONNET David (licence n° 2578618363), Président
- BEN ALI Mohamed (licence n° 2544582283), éducateur

Excusés :

- TUNA Mikail (licence n° 2544359017), dirigeant
- HALJILJI Bedri, délégué

Après étude des rapports versés au dossier.

Après audition des personnes convoquées.

Après avoir délibéré hors de la présence des personnes auditionnées.

- Attendu que l'arbitre de la rencontre a bien confirmé que Mr BEN ALI Mohamed est la personne qui est venu l'intimider au sein des vestiaires.

- Considérant qu'il a été confirmé l'inscription sur la feuille de match d'une personne non licenciée au club d'Ambérieu FC.

- Considérant que cette personne a été inscrite comme délégué de terrain de la rencontre.

Pour ces motifs, la Commission des Règlements décide :

Pour le club d'Ambérieu FC

Mr HALJILJI Bedri :

- Non délivrance de licence pendant une saison (2021/2022)
 - Amende club pour participation d'une personne non licenciée à une rencontre : 55 €uros
 - Frais de déplacement à l'audition de Mr BOURHAN GALARRAGA, arbitre : 12,80 €uros
- Soit un total de 67,80 €uros

Rappel au club d'Ambérieu FC sur le rôle et fonction du délégué de club – article 37 du Règlement du District et article 30.6 du Règlement de la FFF.

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

LES CLUBS ANNONCENT



LE FOOTBALL CLUB DE BORD DE VEYLE ORGANISE
SES PLATEAUX U7-U9-U11 ET TOURNOI U13
SUR HERBE AU STADE DE MIEZERIAT LE 19 & 20 JUIN



DATE	CATEGORIES	JOUEURS	PRIX	HORAIRES
19/06/21	U9	5 + 3 remp	25€/éq & 15€/éq sup	9h00 - 13h00
	U13	8 + 3 remp	30€/éq & 20€/éq sup	10h00 - 17h00
20/06/21	U7	4 + 2 remp	25€/éq & 15€/éq sup	9h00 - 13h00
	U11	8 + 3 remp	30€/éq & 20€/éq sup	10h00 - 17h00

En arrivant, vous serez tous munis d'un planning de matchs et d'un règlement pour le tournoi.

Toutes les équipes seront récompensées à la fin du tournoi. Nous vous enverrons par mail le planning des matchs, et en l'absence d'e-mail, nous vous communiquerons l'heure du 1^{er} match par téléphone. Les équipes exclusivement féminines sont également conviées pour toutes ces catégories.

Un service de restauration vous sera proposé tout au long de la journée (hamburger, hot-dog, frites, crêpes, bonbons, boissons, ...).

Afin de faciliter l'organisation de notre tournoi, nous vous remercions de vous préinscrire (mail et/ou SMS) auprès de Guigue Alexandre (coordonnée ci-dessous), le 1^{er} JUIN 2021 au plus tard. Le règlement vous sera demandé le jour du tournoi, s'il est maintenu.

Dans l'attente de vous accueillir, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

COUPON INSCRIPTION :

Coupon réponse accompagnée
du règlement à envoyer chez :

GUILLARD Christophe
104 RUE DE VERDEMONT
01540 VONNAS
usvo.vonnas@orange.fr
06.89.30.22.35

RENSEIGNEMENTS

Auprès de :

GUIGUE Alexandre
alex.guigue01@gmail.com
06.89.35.30.42

CLUB :

NOM-PRENOM RESP. D'EQUIPE :

TEL : MAIL :

✓ SAMEDI 19 JUIN

NBR D'EQUIPES U9 : = €
NBR D'EQUIPES U13 : = €

TOTAL = €

✓ DIMANCHE 20 JUIN

NBR D'EQUIPES U7 : = €
NBR D'EQUIPES U11 : = €

CATÉGORIES U7 À U18



OSR 01 FOOTBALL FESTIVAL OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01



A Ceyzeriat, près de Bourg en Bresse, l'**Olympique Sud Revermont 01** a le plaisir de vous inviter à son football festival, le **samedi 26 et dimanche 27 juin 2021**. Les installations permettent de constituer 4 terrains en herbe de 65m x 50m pour les U11, U13, U15 et U18 ou 16 terrains de 30m x 22m pour les U7 U9.

-Le **samedi 26 juin de 10 heures à 13 heures** auront lieu les plateaux **U7 et U9** limités à **20 équipes U7 et 20 équipes U9**. Equipes de 4 joueurs + 2 remplaçants en U7 et équipes de 5 joueurs + 2 remplaçants en U9. Chaque équipe disputera un **minimum de 4 matchs**.

-Le **samedi 26 juin à partir de 13h45** auront lieu les tournois **U15 (16 équipes) et U18 (16 équipes)** organisés par poules suivies des phases finales.

Equipes de 6 joueurs + 2 remplaçants en U15 et U18

Le **dimanche 27 juin de 9h00 à 17 heures** auront lieu les tournois **U11 et U13**. Ils seront limités à **16 équipes par catégorie** et se disputeront par équipe de 8 joueurs + 2 remplaçants, en formules poules en U11 et poules + phase finale pour les U13.

Geoffroy MARIEN 06/71/34/00/67 pour tous renseignements

Nous avons décidé de baisser le coût des inscriptions pour soutenir financièrement l'ensemble des clubs voulant s'inscrire :

Pour les **U7 et U9** : **10 euros** par équipe.

Pour les **U11, U13, U15 et U18** : **15 euros** par équipes.

Enfin, un **protocole sanitaire** sera mis en place (si notre tournoi se maintient), nous vous enverrons les détails par la suite.

LES CLUBS RECHERCHENT

Le FC Manziat est à la recherche d'un entraîneur pour ses seniors (équipe fanion évoluant en D2).

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le club au 06.73.25.04.85 ou au 06.26.79.04.75.



L'ESVS THOISSEY SAINT DIDIER ILLIAT

Recrute pour la saison 2021-2022 :

Pour ses 3 équipes SENIORS :

- Des joueurs
- 2 Gardiens de But
- Des éducateurs / dirigeants

Objectifs 2021-2022 :

- Equipe 1 – D2 ---- Monter en D1
- Equipe 2 – D3 ---- Monter en D2
- Equipe 3 – D5 ---- Monter en D4

Contact :
Christophe CORDENOD
06 79 31 71 64



Petit club familial du Revermont (proche Bourg en Bresse) recherche un ou des éducateurs pour son équipe senior fanion évoluant en D3 (réserve en D4) pour la saison 2021/2022 afin de débiter un nouveau projet sportif.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter son président au 06.68.56.76.93



Le Sporting Club des Mille Etangs (Savigneux 01480 – Ambérieux en Dombes 01330 – à 10 mn de Villefranche sur Saône) recherche pour la saison à venir :

- un ou plusieurs arbitres, voir des personnes voulant passer le diplôme (frais à la charge du club)
- une ou deux personnes entre 16 et 25 ans voulant passer la formation BPJEPS Sport Collectif. Lieu de formation à Trévoux. CV et lettre de motivation à envoyer au contact suivant avant le 28 Mai.

Contact : Joseph DUVIVIER – Président – Téléphone : 06.83.74.88.16 – mail : 581373@laurafoot.org



Le club de l'US Dombes recherche un entraîneur pour son équipe Seniors B pour la saison 2021/2022.

Pour tous renseignements, merci de contacter Johann Diestro au 06.88.64.11.87



FOOTBALL CLUB du MAS RILLIER
Enfant Sportif Familial !
Créé depuis 1985

Le FC Mas Rillier recherche pour la Saison 2021-22 :

- Educateurs U12/U13
- Educateurs U18
- Entraîneur Seniors équipe 2
- Arbitres

Complexe sportif de la
Chanal MIRIBEL (01700)
280 licenciés – 9 catégories
U7 à Vétérans

Contactez 537222@laurafoot.org
Ou le 0680900750 M. Arbant / 0651270000 M. Poveda